

Secrétaires-trésoriers des commissions scolaires :—	Articles
Doivent être pourvus des registres officiels, etc....	261
Sont indemnisés pour certaines dépenses.....	263 <i>et suiv.</i>
Peuvent être indemnisés pour le recensement....	265-266
Doivent payer les instituteurs et les institutrices tous les mois.....	259
Sous-maitre :—	
Quand il est exigé.....	30
Doit être diplômé.....	30
Surintendant :—	
Fournit les brevets de capacité du bureau central des examinateurs.....	113
Donne les diplômes des écoles normales.....	156-198
Peut inspecter les registres du bureau d'examinateurs.....	117
Donne avis dans la <i>Gazette officielle</i> quand un brevet est annulé.....	115
Peut autoriser les commissaires à indemniser leur secrétaire-trésorier.....	265
Surveillance des élèves :—	22-227 § 17-239
Syndics :— (<i>Voir Commissaires d'écoles</i>).	
Traitement des instituteurs :—	
Doit être payé tous les mois.....	259
Vacances :— (<i>Voir Congés</i>).	